

AVIS DE NOTATION (*)

Fitch révisé la perspective de la note nationale à long terme de HANNIBAL LEASE à Positive; la note nationale à long terme de Hannibal Lease est confirmée à 'BB+(tun)'

Fitch Ratings - Londres/ Tunis- 20 avril 2010: Fitch Ratings a révisé la perspective de la note nationale à long terme de Hannibal Lease HL de Stable à Positive. Les notes de la société ont été confirmées comme suit : note nationale à long terme 'BB+(tun)' ; note nationale à court terme 'B(tun)'.

La révision de la perspective de la note nationale à long terme reflète l'amélioration attendue à court terme par Fitch de la rentabilité, de la qualité d'actifs et des fonds propres de HL; ceux-ci devraient atteindre des niveaux plus proches de ceux de ses principaux pairs, sans pour autant entraîner de détérioration du ratio Tier 1. Les notes reflètent également le renforcement de la gestion du risque de crédit qui permettrait d'atténuer les risques résultant d'une forte croissance des prêts.

Bien que les dotations aux provisions continuent d'absorber une part non négligeable des revenus, la rentabilité de HL s'est nettement améliorée en 2009 grâce à la croissance continue de sa production de crédits (+45% en 2009, +23% pour le secteur), combinée à l'augmentation de la marge nette d'intérêt due, en partie, à la baisse des taux d'intérêts locaux.

Même si les procédures d'octroi et de suivi du risque de crédit de HL restent plus faibles que celles de ses principaux pairs, Fitch considère que le renforcement de la fonction de recouvrement des crédits en 2009 constitue une évolution positive. Le ratio d'actifs classés s'est amélioré en 2009 grâce à la stabilisation des créances classées parallèlement à la forte augmentation des encours de crédits. Le ratio de créances classées atteignait 5,9% à fin 2009 (contre 8,2% à fin 2008) et les créances classées nettes de provisions représentaient une part modérée des fonds propres (8,5%).

La liquidité de HL reste serrée, bien qu'en amélioration. Le recours accru au marché obligataire local a permis à HL de diversifier ses sources de financement mais aussi d'accroître la part de ses ressources à terme, sans que la société puisse toutefois s'affranchir des billets de trésorerie à court terme. HL disposait cependant d'un stock de 10 Mio TND de lignes de crédit bancaires confirmées et non tirées à fin février 2010 qui lui procurent une certaine marge de sécurité face au risque de liquidité.

Compte tenu du profil de risque de crédit de HL et de sa stratégie de croissance, Fitch estimerait rassurant un renforcement du ratio Tier 1.

Quatrième société de leasing tunisienne en termes de total de bilan, HL détenait une part de marché de 9,6% à fin 2009. Le capital de HL est contrôlé à 56% par le groupe Djilani, groupe local ayant des intérêts dans divers secteurs économiques. Les autres principaux actionnaires sont Kuwait Projects Company Holding-KIPCO et la société koweïtienne Al-Mal Investment Company, qui (indirectement ou directement) détiennent 16% et 10% respectivement du capital de HL.

Les critères applicables : « [Global Financial Institutions Rating Criteria](#) », publié le 29 décembre 2009, « Finance and Leasing Companies Criteria », publié le 30 décembre 2009, et « National Ratings-Methodology Update' publié le 18 décembre 2006, sont disponibles sur le site de l'agence www.fitchratings.com

Des informations complémentaires sont disponibles sur www.fitchratings.com

TOUTES LES NOTES DE CREDIT DE FITCH SONT SOUMISES A CERTAINES RESTRICTIONS ET CLAUSES DE RESPONSABILITE. VEUILLEZ EN PRENDRE CONNAISSANCE EN SUIVANT CE LIEN : [HTTP://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS](http://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS). DE PLUS, LES DEFINITIONS DES NOTES DE FITCH ET LEURS CONDITIONS D'UTILISATION SONT DISPONIBLES SUR LE SITE PUBLIC DE L'AGENCE, WWW.FITCHRATINGS.COM. LES NOTES PUBLIEES, LES CRITERES ET LES METHODOLOGIES SONT EGALEMENT DISPONIBLES SUR CE SITE, A TOUT MOMENT. LE CODE DE CONDUITE DE FITCH, SES REGLES EN MATIERE DE CONFIDENTIALITE, DE CONFLITS D'INTERETS, DE SEPARATION VIS-A-VIS DES SOCIETES AFFILIEES, DE CONFORMITE, AINSI QUE TOUTES AUTRES REGLES ET PROCEDURES APPROPRIEES, SONT EGALEMENT DISPONIBLES DANS LA SECTION « CODE DE CONDUITE » DE CE SITE.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.